



PRATIQUE COLLECTIVE

FORMATION 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021 | ERSTEIN (67)

Si on (re)jouait ensemble ? Outils pour les chefs d'orchestre

Après plusieurs mois d'interruption, la rentrée des orchestres amateurs est un enjeu important. Ce week-end de formation proposé aux chefs vise à apporter des outils pour recréer une dynamique d'ensemble et de la cohésion de groupe. Ce temps permettra aux stagiaires de retrouver des réflexes de direction et de se refamiliariser avec une écoute active du collectif.

En cette rentrée particulière, quel seuil d'exigence se fixer ? Quels répertoires aborder ? Comment reconstruire des bases de travail collectif ? Deux séances avec des orchestres locaux viendront compléter des temps de conseil et d'échange avec le formateur.

Avec la participation de l'Harmonie municipale d'Erstein (dir. Rudy Valdivia) et de l'Orchestre d'harmonie de Griesheim-près-Molsheim (dir. Noé Eber)

Publics

Chef-fe-s d'orchestres et d'ensembles instrumentaux amateurs.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis : être en situation de direction pour la saison à venir.

Objectifs

- Structurer le temps de répétition et la saison musicale
- Développer une écoute active
- Identifier les enjeux de la reprise d'activité musicale
- Porter un regard sur son propre projet

Contenus

- Apport d'outils pour la conduite de répétition et l'organisation de la saison
- Travail avec orchestre, découverte d'exercices de chauffe, travail sur l'écoute, la justesse et la relation chef-orchestre.
- Partage d'idées pour la reprise des orchestres, mise en perspective avec les projets des stagiaires.

Démarche pédagogique

- Auto-positionnement à l'inscription
- Formation en présentiel
- Exercices pratiques
- Apports d'outils
- Evaluation à l'issue de la formation

Conditions de réussite

- S'engager à être présent sur tous les temps de la formation
- Préparer les partitions proposées pour la formation

Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

- Mise à disposition des partitions nécessaires au déroulement du stage

Nombre de places disponibles 12

Intervenant

Alexandre Jung, chef d'orchestre, directeur d'établissement d'enseignement artistique.
Formé au CRR de Strasbourg, au conservatoire d'Esch-sur-Alzette et à l'École Normale de Musique de Paris, il continue à se perfectionner auprès de chefs d'orchestre internationaux. Il a été finaliste lors de prestigieux concours : 54^e Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon, the Donatella Flick-LSO Conducting Competition 2016 de Londres et the 18th World Music Contest de Kerkrade. Après avoir été chef de musique de la Musique de la Police nationale, tout en poursuivant son engagement pour l'essor des ensembles à vent, il développe son activité symphonique et opératique sur le plan international. Actuellement directeur du CRD de Mulhouse, il dirige l'orchestre symphonique du conservatoire et y encadre la classe de direction d'orchestre. Par ailleurs, il s'implique dans l'encadrement de pratiques en amateurs, intervient régulièrement en qualité de formateur et mène une activité de chef invité.

Informations pratiques

Dates : 18 & 19 septembre 2021
Horaires : 9h30-12h30 | 14h-17h
Durée totale de la formation : 12 h
Lieu : Maison de la musique et Musée Wurth, Erstein

Tarifs :

Formation professionnelle : 180 euros
Tarif individuel : 90 euros
Tarif réduit* : 65 euros
**étudiant.e.s, moins de 25 ans, demandeur.se.s d'emploi, bénéficiaires du RSA, détenteur.rice.s d'une carte d'invalidité (sur présentation d'un justificatif)*

Inscription

Formulaire en ligne sur le site de Cadence (rubrique « formation »)
Date limite d'inscription : 10 septembre 2021

Contacts

Cadence 03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr
Quentin Bussmann, chargé de mission pratique amateur et EAC
q.bussmann@cadence-musique.fr

Prise en charge de votre formation

Cette formation est éligible à une prise en charge par les dispositifs de financement de la formation professionnelle continue. Cadence est un organisme de formation professionnelle. Référencée dans le Datadock elle répond aux 21 critères définis dans le cadre du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Pour plus de renseignements, contactez-nous.

Adhésion

Pour participer à une action, l'adhésion à l'association est obligatoire. Elle est de 5 € par année civile pour les personnes physiques.

En partenariat avec l'École municipale de musique d'Erstein.